

### **Bienvenue sur le module de l'éligibilité**

Ce module vous permet de vérifier l'éligibilité d'une entreprise au système des CSF. Chaque entreprise doit :

- Vérifier sa propre éligibilité qui conditionne l'obtention de l'attestation d'accès aux CSF (Passeport CSF). Cette éligibilité est vérifiée lors du dépôt du Dossier Administratif ;
- Vérifier l'éligibilité de chacun des organismes de formation qu'elle retient dans les actions de formation qui seront présentées pour financement. Ces éligibilités sont vérifiées lors du dépôt du Dossier Technique.

### **Code Éligibilité (CNSS)**

LLL:EXT:ffiframe/locallang.xml:defaultnoiframemessage